

Décès : Hommage à André Buisson, ancien conseiller général

Philippe Gouet, président du conseil départemental, a appris avec une profonde émotion le décès d'André Buisson, survenu le mercredi 1^{er} janvier 2026, à l'âge de 90 ans.

Né le 8 juin 1935 à Selommes, petit-fils de Noël Lucien Buisson, lui-même ancien conseiller général, André Buisson a consacré une grande partie de sa vie au service de son territoire et de l'action publique. Ingénieur agronome de formation, il a su mettre ses compétences et son attachement au monde rural au profit du développement local.

Engagé de longue date dans la vie municipale, il est élu adjoint au maire de Selommes de 1971 à 1980, avant de devenir maire de la commune en 1980, fonction qu'il exercera avec constance et dévouement jusqu'en 2008. En mars 1994, il est élu conseiller général du canton de Selommes. Il devient vice-président du conseil général en 1997, puis, en 2008, vice-président chargé de la culture, du patrimoine et du tourisme.

Au sein du conseil général, André Buisson s'est particulièrement illustré par son engagement en faveur de la culture et de l'enseignement artistique. Défenseur convaincu des écoles de musique, auxquelles il accordait une importance toute particulière, il était également responsable du site du Breuil, contribuant activement à son rayonnement et à sa valorisation.

Officier de l'ordre du Mérite agricole, André Buisson était unanimement reconnu pour sa rigueur, son sens du service public et sa fidélité aux valeurs de transmission et de proximité.

Philippe Gouet salue la mémoire d'un élu profondément investi, dont l'action a durablement marqué sa commune et le département, et adresse, au nom de l'ensemble des élus et du personnel du conseil départemental, ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.